



**TRENTE-CINQUIEME SESSION DU COMITE
INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET
D'EXPERTS D'AFRIQUE CENTRALE**

23 - 27 septembre 2019

Malabo, Guinée Equatoriale

**Transformation numérique et diversification économique en
Afrique centrale : enjeux, défis et opportunités**

RAPPORT DE LA REUNION

Octobre 2019

SOMMAIRE

I. Introduction	3
II. Participation	3
III. Cérémonie d'ouverture	4
IV. Election du Bureau	5
V. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	6
VI. Déroulement des travaux	6
a) <i>Présentation et discussion du document de travail : « Transformations Numériques et Diversification Economique en Afrique Centrale : Enjeux, Défis et Opportunités »</i>	6
b) <i>Dialogue de Haut Niveau sur l'économie numérique en Afrique centrale - Panel 1</i>	7
c) <i>Dialogue de Haut Niveau sur l'économie numérique en Afrique centrale - Panel 2</i>	10
d) <i>Travaux de groupes thématiques</i>	11
e) <i>Manifestations spéciales « L'état d'avancement de la transformation structurelle en Afrique centrale : défis et possibilités »</i>	11
f) <i>Présentation du rapport d'activités du BSR-AC/CEA depuis la 34ème session du CIE et programme de travail pour le restant du programme biennal 2018-2019</i>	13
g) <i>Présentation du rapport annuel sur l'état d'avancement sur les agendas régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région : Intégration de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 dans les cadres de planification nationaux en Afrique centrale</i>	13
h) <i>Lancement du Rapport économique sur l'Afrique (2019) « La politique budgétaire au service du financement du développement durable en Afrique » et présentation de l'Outil commun de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030</i>	14
i) <i>Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous régionales en Afrique Centrale : La Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf)</i>	15
j) <i>Hub de démonstrations « Transformation digitale pour effectuer le bond technologique en Afrique centrale – expériences et horizons »</i>	15
VII. Réunions Ad Hoc d'Experts	16
VIII. Questions diverses	16
IX. Thème, date et lieu de la prochaine réunion du CIE	16
X. Adoption du Communiqué Final de Malabo	16
XI. Clôture	17
XII. ANNEXES	18
ANNEXE II : <i>Discours</i>	19
ANNEXE III : <i>Programme de travail</i>	28
ANNEXE IV : <i>Synthèses des travaux des groupes thématiques</i>	32
ANNEXE V : <i>Communiqué final de Malabo</i>	38

I. Introduction

1. Le Bureau Sous-régional pour l’Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA/BSR-AC) a organisé du 23 au 27 septembre 2019 à Malabo, République de Guinée Equatoriale, la 35^{ème} session du comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d’experts pour l’Afrique centrale sur le thème « *Transformations numériques et diversification économique en Afrique centrale : enjeux, défis et opportunités* », en partenariat avec le Ministère de des Finances, de l’Economie et de la Planification de la République de la Guinée Equatoriale.
2. L’objectif principal de la réunion était d’examiner les voies et moyens de mieux prendre en compte l’économie numérique dans les stratégies de diversification économique de la sous-région, afin d’en accélérer la transformation structurelle et de fédérer les efforts de l’ensemble des réalisations des pays d’Afrique centrale en matière du numérique, ce pour mettre en place un écosystème numérique intégré.
3. La réunion visait également à faire le point sur l’état d’avancement de la transformation structurelle en Afrique centrale, d’examiner le rapport d’activités du BSR-AC/CEA depuis la 34^{ème} session du CIE et le programme de travail pour le restant du programme biennal 2018-2019, de présenter le rapport annuel sur l’état d’avancement sur les agendas régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région (Intégration de l’Agenda 2030 et de l’Agenda 2063 dans les cadres de planification nationaux en Afrique centrale), de lancer le Rapport économique sur l’Afrique (2019) intitulé « La politique budgétaire au service du financement du développement durable en Afrique » et d’examiner le rapport annuel sur les initiatives sous régionales. Tous les documents sont disponibles sur le site web <https://www.uneca.org/ice-ca-35/pages/documents>.

II. Participation

4. Près de d’une centaine de participants ont pris part à cette réunion. Outre la Guinée Equatoriale, pays hôte, les pays suivants ont été représentés à la réunion, notamment l’Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Gabon, le Rwanda, Sao Tomé E Principe et le Tchad.
5. Ont également participé à la réunion, les délégués des institutions suivantes : la Banque de Développement des Etats de l’Afrique Centrale (BDEAC), la Banque mondiale, la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC), l’Institut Sous-régionale de Statistiques et d’Economie Appliquée (ISSEA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l’Union Internationale des Télécommunications (UIT). La liste des participants est jointe en Annexe I du présent document.
6. Des professionnels de l’économie numérique de la sous-région et du continent, notamment des startupper, sont venus enrichir les débats de leurs vastes connaissances sur les thèmes discutés.
7. La CEA a travers son Bureau sous régional pour l’Afrique centrale a assuré le secrétariat de la réunion (Voir Liste des participants en Annexe I).

III. Cérémonie d'ouverture

8. La cérémonie d'ouverture a été présidée par S.E. Mr. César A. Mba Abogo, Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification de la République de Guinée Equatoriale. Quatre allocutions ont été prononcées par, respectivement Mme. Maria Coloma Edjang Bengono Maire de la Municipalité Centrale de Malabo (Guinée Equatoriale), Monsieur Antonio Pedro, Directeur du Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale (CEA), Mr. Mady Biaye, Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale (SNU) et S.E. Mr. César A. Mba Abogo, Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification de la République de Guinée Equatoriale qui a ouvert les travaux de la 35^{ème} session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique centrale.
9. Dans son allocution d'ouverture Mme. Maria Coloma Edjang Bengono a souhaité la bienvenue aux experts en se réjouissant de l'opportunité qui était offerte à la ville de Malabo d'abriter la 35^{ème} session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique centrale. Elle a poursuivi son allocution en indiquant que le choix du thème est un enjeu majeur pour le continent et qu'en sa qualité de maire de Malabo elle sera très attentive aux conclusions de cette importante réunion, afin de voir comment sa municipalité pourra s'en inspirer dans le cadre de ses projets de développement. Elle a terminé son discours en souhaitant un plein succès aux travaux de ladite réunion
10. Dans son allocation d'ouverture, le Directeur du Bureau sous régional de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique centrale a indiqué que l'économie numérique est une nouvelle étape de la profonde réorganisation économique, sociale, politique, technologique et culturelle engagée depuis ces dernières décennies sous l'effet des technologies de l'information. Il a continué son propos en précisant que cette dernière offre à l'Afrique centrale une opportunité pour s'industrialiser et diversifier ses économies, notamment dans l'agriculture, qui est une tendance de plus en plus pratiquée dans certains pays à l'exemple du Maroc. Il a fait part des actions de la CEA dans le domaine de l'identité numérique qui pourrait accélérer le développement de l'économie numérique sur le continent et ainsi contribuer significativement à la réussite de la ZLECAf. Il a poursuivi en relevant les difficultés que rencontrent les entrepreneurs du numérique, notamment des startups, qui se traduisent entre autres par (i) le manque de financements liés au risque et à l'innovation et (ii) à l'absence de mesures d'accompagnement afin d'encourager et d'impulser une culture de l'innovation et d'intelligence collective, de croissance partagée et d'expérimentation dans les pays. Il a invité les pays de la sous-région à construire son écosystème du numérique afin de tirer pleinement profit de la 4^{ème} révolution industrielle. C'est sur ces mots qu'il a souhaité plein succès aux travaux et réitéré l'engagement de la CEA à rassembler toutes ses ressources pour travailler en étroite collaboration avec les États membres, afin de les accompagner dans leur transformation numérique et diversification économique.
11. Dans son message d'ouverture, le Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale, Mr. Mady Biaye, est revenu sur l'importance du thème du CIE de cette année « Transformations numériques et diversification économique en Afrique centrale : enjeux, défis et opportunités ». il a rappelé le rôle que peut jouer l'économie numérique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il a poursuivi en précisant que pour atteindre ces objectifs, les pays d'Afrique centrale doivent être innovants et créatifs tout en s'adaptant aux changements de l'environnement international. L'utilisation de l'économie numérique exige donc la mise

en place d'une force de travail numérique grâce à la formation et à l'éducation ainsi que l'amélioration de l'accessibilité aux services numériques a-t-il précisé. Il a conclu son propos en soulignant que, désormais, l'économie numérique représente potentiellement l'occasion la plus grande et la plus importante pour parvenir au niveau mondial à des changements dynamiques pour le développement durable. C'est sur ces mots qu'il a souhaité plein succès aux travaux et réitéré la pleine volonté du système des Nations Unies à accompagner le processus de transformation numérique et de diversification économique des pays d'Afrique centrale.

12. Dans son discours d'ouverture, Son Excellence M. Cesar A. Mba Abogo a souhaité, au nom du Président de la République de Guinée Equatoriale, la bienvenue aux experts et remercié le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale d'avoir choisi une nouvelle fois son pays pour abriter le CIE. Il a indiqué que cet événement est une opportunité pour la Guinée Equatoriale de pouvoir partager les expériences avec les acteurs du continent afin d'en tirer la quintessence dans l'élaboration d'une politique de développement de l'économie numérique au profit de la croissance du continent et de la sous-région. M. le Ministre a poursuivi son propos en soulignant l'importance des travaux du CIE qui cherche des solutions aux défis de l'Afrique en matière d'économie numérique. A ce propos, il a identifié deux grands défis qui se posent au continent, le premier étant celui de réduire la fracture numérique et le second de faire évoluer le statut de consommateur de numérique à celui de producteur de produits du numérique. Parmi les solutions au premier défi, il a souligné la nécessité de mettre l'accent sur l'éducation et l'inclusion numérique. Quant au deuxième, il a indiqué que l'Afrique a la chance de pouvoir sauter plusieurs étapes dans la technologie du numérique et a justifié l'importance d'investir dans la production de données en s'appuyant sur des analyses très fines pour développer l'économie numérique et promouvoir une croissance forte partagée et durable. M. le Ministre a insisté sur le fait que l'Afrique centrale ne pouvait pas se permettre de prendre du retard en matière numérique et a terminé son discours en déclarant ouverts au nom du Gouvernement et du Chef de l'Etat, les travaux de la 35ème Session du Comité Intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts d'Afrique Centrale, en formulant ses vœux de plein succès aux travaux, tout en remerciant le Bureau sortant du CIE sous la présidence du Tchad. Toutes les allocutions sont en Annexe II du présent rapport. Voir Annexe II pour la version intégrale des discours mis à la disposition du Secrétariat.

IV. Election du Bureau

13. En prélude de l'élection du Bureau, Le Président sortant du CIE a prononcé une allocation durant laquelle il a souligné l'importance du thème de cette année pour les pays d'Afrique centrale qui, en dépit de la richesse en ressources naturelles a permis à plusieurs pays d'atteindre des niveaux élevés de PIB/habitant, ne semblent pas être pour le moment, sur la voie d'une transformation structurelle vertueuse de leurs économies. Il a poursuivi son propos en soulignant qu'à ce jour, la situation économique de la région Afrique centrale reste fragile et marquée par une forte dépendance vis-à-vis de quelques produits primaires peu ou pas transformés et très vulnérable aux chocs de la demande internationale. La vulnérabilité permanente aux chocs externes figure donc parmi les nombreux défis auxquels font face les économies de l'Afrique centrale. Il a rappelé qu'il y a juste quelques années, il a été signé avec enthousiasme le Consensus de Douala qui appelait les Gouvernements et le secteur privé à accélérer la diversification, surtout à travers l'industrialisation des économies d'Afrique centrale qui ont pris de plein fouet le choc de l'effondrement des prix des matières premières sur le marché mondial. Il a insisté sur le fait que la réalisation des objectifs affichés dans ce consensus doit se faire à travers

une planification judicieuse et a terminé son propos en espérant qu'à la fin de cette réunion les pays se seront entendus sur une manière pratique de mettre la sous-région sur la voie de l'émergence.

14. Les participants ont élu le Bureau ci-après :
- | | |
|------------------|----------------------------------|
| Président : | République de Guinée Equatoriale |
| Vice-président : | République du Congo |
| Rapporteur : | République de Centrafrique |

V. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

15. La réunion a adopté l'ordre du jour et le programme de travail, qui figure en Annexe III du présent rapport.

VI. Déroulement des travaux

16. Les travaux se sont déroulés en sessions plénières et en sessions parallèles pour approfondir les discussions. Les différents points inscrits à l'ordre du jour ont fait l'objet de présentations suivies de débats.

a) *Présentation et discussion du document de travail : « Transformations Numériques et Diversification Economique en Afrique Centrale : Enjeux, Défis et Opportunités »*

17. La CEA a fait une brève présentation sur la quatrième révolution industrielle (4RI). L'expert a indiqué que cette dernière est sans doute la révolution la plus importante au regard des trois autres qui ont été brièvement rappelées. La 4RI qui est basée sur les sciences, les mathématiques et l'algorithmie, aura des répercussions sur l'ensemble de notre société dans les 5 à 10 ans maximum, a indiqué l'intervenant. Pour fixer les idées sur la dimension de cette révolution, il a indiqué que l'Intelligence Artificielle constitue la deuxième marche d'un escalier qui en compte mille, ce qui laisse présager de l'impact à venir de celle-ci sur nos sociétés, et qu'il fallait intégrer cette donnée dans les modèles économiques à venir et non pas rester avec ceux qui sont encore utilisés et seront dépassés. Il a terminé son propos en indiquant que la 4RI s'inscrit dans une logique de déconcentration en opposition à la première, deuxième et troisième révolution, en citant comme exemple le modèle de fonctionnement des blockchains.

18. Le Secrétariat a commencé la présentation du document de travail « Transformations Numériques et Diversification Economique en Afrique Centrale : Enjeux, Défis et Opportunités » en indiquant que l'économie numérique se développe rapidement, qu'il s'agisse des biens et services centrés sur les TIC ou les services y afférents, entraînant un accroissement de leur taux de pénétration ainsi qu'une augmentation sensible du nombre d'entreprises dans l'économie. Il a cité à titre exemple les services de communications électroniques mobiles, le mobile banking ou le commerce électronique B2C, secteurs qui ont connu une croissance et un développement fulgurants en Afrique, y compris dans la zone CEEAC. Cependant, la présentation a fait remarquer que l'impact de l'économie numérique sur la création d'emplois, la formation du PIB ou les recettes fiscales en Afrique est en dessous des moyennes mondiales, de même que le niveau de transformation numérique de l'Administration et des entreprises.

19. Afin d'accroître l'apport du numérique dans les pays de la CEEAC, en tenant compte de leurs potentialités dans le domaine agricole, forestier et minier, il a été présenté des pistes de solutions allant de l'utilisation des drones, de l'imagerie satellitaire ou de

l'intelligence artificielle. Au regard des éléments fournis, ces solutions devraient permettre de transformer la production et de passer à une phase d'industrialisation en maîtrisant l'usage et le développement des outils numériques.

20. Le Secrétariat a indiqué que le défi de la transformation, de la diversification et de l'industrialisation doit impérativement s'appuyer sur le numérique en ayant préalablement trouver des solutions pour relever les faiblesses identifiées dans l'étude à savoir : un cadre juridique non adapté, des ressources humaines peu formées, un climat des affaires non propice au développement du secteur, des mécanismes de financement pratiquement inexistantes notamment pour les start-uppers, des infrastructures de TIC et des services numériques peu performants et instables. En guise de conclusion, plusieurs recommandations ont été formulées, dont celles de faire de l'internet un bien public et de mettre en place un système d'identité numérique en vue de favoriser l'inclusion numérique et financière.
21. La présentation a été suivie de discussions où les experts ont indiqué que la mise en place d'une économie numérique dans la sous-région dépassait le cadre des infrastructures de communications même si celles-ci sont un axe indispensable d'une stratégie numérique sous-régionale, et ont plaidé pour l'élaboration d'une politique sous-régionale de l'économie numérique fédératrice des opportunités de chaque pays.

b) Dialogue de Haut Niveau sur l'économie numérique en Afrique centrale - Panel 1

22. La présentation du document de travail a été suivie de discussions dans le cadre de deux panels de haut niveau animés par la journaliste Mme. Nikwigize Novella. Le panel 1 était constitué de S.E.M. Rufino Ovono Ondo, Ministre des Transports, des Postes et des Télécommunications, Guinée Equatoriale, de Mr. Jean-Jacques Massima-Landji, Représentant, Union Internationale des Télécommunications, Afrique Centrale et Madagascar, de Mme. Reine Mbang Essobmadje, CEO Evolving Consulting et Présidente de la Commission Economique du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) et de Mr. Jean-Francois Le Bihan, Directeur des Politiques Publiques, Afrique Sub-Saharienne, GSM Association (GSMA).
23. Le Panel 1 du Dialogue de haut niveau a été modéré par Mme. NIKWIGIZE Novella, Journaliste, qui a mis en relief le contexte dans lequel se déroule le débat sur l'économie numérique en Afrique centrale. Elle a mis en exergue que nous assistons tous à l'émergence de la 4ème révolution industrielle, qui ouvre, avec de nombreux risques, d'énormes possibilités d'accroître la croissance, d'accroître la productivité et d'améliorer la compétitivité. En Afrique centrale, l'économie numérique peut contribuer à répondre aux défis de développement liés à la diversification économique et à l'industrialisation. Cependant, malgré certains efforts, l'économie numérique de la sous-région en est encore à ses débuts et commence à peine à attirer l'attention des décideurs, des secteurs public ou privé.
24. Elle a continué en soulignant que les données régionales et internationales montrent que les niveaux de connectivité sont très bas, les coûts d'internet sont parmi les plus élevés et la bande passante est l'une des plus faibles. De plus, il existe, a-elle souligné, un battage publicitaire sur la disponibilité et les opportunités de la 4G, alors que les utilisateurs de accèdent aux services à une vitesse obtiennent généralement proche de la 3G voire de la 2G. Cette situation est aggravée dans le cas des ménages urbains pauvres et des populations rurales en général. Elle a insisté sur les pertes subies dans la sous-région en termes d'emplois, de revenus, de ressources fiscales, de productivité, de compétitivité, de

développement technologique et de bien-être. Finalement, maintenant que le monde est sur le point de passer à la génération 5G, a-t-elle demandé, que doivent faire les Gouvernements et le secteur privé pour migrer rapidement l'infrastructure et acquérir le savoir-faire technique sous-jacents qui façonneront l'avenir de la production, des services et de la consommation ?

25. Elle s'est ensuite dirigée vers les membres du panel, en soulignant que ce dernier abordera la question de l'importance stratégique et des implications de l'économie numérique pour la diversification économique et l'industrialisation pour l'Afrique centrale. Les questions suivantes ont été posées aux panelistes, notamment :

- *Quelle est l'importance de l'économie numérique pour l'Afrique centrale face à l'impératif de la diversification économique et de l'industrialisation ?*
- *L'Afrique centrale peut-elle passer à la 4ème révolution industrielle ? Quels sont les enjeux et les risques ?*
- *Quelles conditions doivent être remplies à cette fin ? Quels rôles doivent jouer les Etats ?*
- *Avons-nous besoin de nouveaux modèles d'élaboration de politiques et de partenariats ?*
- *Quel rôle pour les organisations régionales et sous-régionales ?*

26. Les panelistes ont tous reconnus la pertinence et l'importance de l'économie digitale pour la promotion de la diversification et l'industrialisation des pays de la sous-région. Cependant, les experts ont souligné que l'économie digitale est encore conçue comme une question technique et sectorielle et non comme une transformation transversale majeure qui touche à tous les domaines de l'activité humaine. Dans leurs interventions et durant les débats, les questions suivantes ont été abordées et les recommandations suivantes ont été formulées :

27. **Infrastructures :** Etant de vitales importances, la recherche d'économies d'échelle s'impose au vu du coût des investissements et les faibles capacités financières de plusieurs Etats membres. Cette limite contribue également aux coûts élevés des produits et services numériques pratiqués dans les pays de la sous-région.

Recommandations :

- Les Gouvernements, la CEEAC et la CEMAC devraient adopter une politique d'investissement coordonnée dans le secteur du numérique et renforcer la coopération entre les Etats de la sous-région.

- Les Gouvernements, les organisations sous régionales et le secteur privé devraient renforcer et étendre les infrastructures (y compris celles relatives aux routes et à l'énergie électrique) nationales et d'interconnexion entre pays et rendre opérationnels les services favorisant l'intégration sous régionale tels que le free roaming ou le point d'échange internet sous régional.

28. **Fiscalité :** Pour promouvoir l'économie digitale, le rôle de l'Etat reste incontournable, d'où la pertinence des politiques fiscales, entres autres. Jusqu'à présent, les politiques fiscales ont surtout créé des biais négatifs contre l'innovation et la mise à niveau technologique des entreprises et le développement des startups, notamment de par leur impact sur le coût des produits et des services numériques.

Recommandation : Les Gouvernements, afin d'appuyer la mise à niveau technologique des entreprises et faciliter l'émergence du secteur digital, devraient adopter une fiscalité appropriée, notamment en défiscalisant tous les intrants nécessaires au développement de l'économie numérique, tout en analysant les coûts d'opportunités en termes de revenus, croissance économique et emplois créés à court, moyen et long terme.

29. **Cadre légal et réglementaire :** Malgré quelques efforts, le cadre légal et réglementaire qui régit l'économie digitale reste faible et non-cohérent au niveau national et sous régional ce qui limite l'émergence de l'économie digitale. Des difficultés communautaires existent au niveau de la CEEAC qui limitent la transposition des textes sous-régionaux dans les législations nationales, dont la multiplicité des acteurs et des initiatives dans le domaine du numérique, et dans certains cas, la primauté des lois nationales par rapport aux lois supranationales. Cependant, l'existence des textes n'est pas suffisante. L'action des oligopoles, la collusion entre les opérateurs du secteur du numérique a également été mis relief parmi les contraintes qui limitent l'émergence de l'économie digitale à cause de son impact sur les prix aux consommateurs.

Recommandations :

-Les Gouvernements devraient harmoniser les lois nationales au cadre sous-régional, régional et international dans le secteur du numérique., notamment dans le domaine de la protection des données et la sécurité des transactions, et de la ZLECAf.

-Les Gouvernements, devraient prendre en considération les spécificités des économies nationales ou, entre autres, dominant le secteur informel et les PME.

30. **Financement :** Malgré les opportunités qu'offre l'économie digitale pour la diversification économique et l'industrialisation, très peu de financements sont disponibles pour appuyer l'innovation, les startups, la mise à niveau technologique, et l'accès des populations aux produits et des services digitaux.

Recommandation : La BDEAC devrait appuyer l'économie digitale par le biais d'un fond d'investissement pour le numérique, afin d'accompagner les projets portés par le Etats membres et le secteur privé, notamment pour les infrastructures et les entreprises innovantes, au niveau sous - régional.

31. **Politiques et stratégies de développement :** Le numérique est encore peu diffusé dans nos sociétés et peu lié au processus de développement, notamment aux politiques sectorielles, car il est souvent considéré comme une question technique et du point de vue de l'infrastructure, uniquement. De plus, il y a des résistances dues aux habitudes acquises. Pour cela, l'Etat a un rôle à jouer pour appuyer et promouvoir une plus grande utilisation au sein du tissu économique, des centres d'éducation, et de la société en général. Des exemples ont été donnés montrant le rôle que peut jouer le Gouvernement central pour établir un lien entre le numérique et le développement. L'identité digitale, programme majeur de la CEA, est un moyen efficace pour atteindre cette fin. Pour la promotion de l'économie digitale, l'Etat reste incontournable surtout au vu de la nature transversale des interventions requises par l'économie digitale et le poids des investissements requis. D'autre part, afin d'améliorer l'inclusion, la téléphonie mobile représente une grande opportunité spécialement pour le secteur informel.

Recommandations :

-Les Gouvernements, afin de lever les barrières au numérique et ainsi rendre nos sociétés plus inclusives, efficaces, flexibles, innovantes et transparentes, devraient informatiser l'administration publique et effectuer les investissements conséquents en infrastructure numérique en adoptant le E-Gouvernement. Pour cela, le programme « Identité Digitale » de la CEA peut y contribuer. Le E-gouvernement pourra également contribuer à un changement des attitudes et habitudes vis-à-vis du numérique et permettre la diffusion de l'utilisation des technologies et services digitaux tout en améliorant l'accès des citoyens aux services publiques, la transparence et l'efficacité.

-Les Gouvernements devraient veiller à l'arrimage des politiques de l'économie digitale avec les agendas 2030 et 2063 afin de renforcer la capacité de négociation des pays de la sous-région dans le domaine du numérique.

-Les Gouvernements devraient veiller à ce que le développement du numérique puisse aider à accélérer le développement de la grande industrie, en plus des PME, car le développement de grandes industries tirées par le numérique peut constituer une très grande source de croissance et d'emplois pour la sous-région.

-Les Gouvernements devraient établir un lien entre l'économie digitale au processus de diversification et d'industrialisation et identifier des programmes ou des écosystèmes pouvant être créés avec différents partenaires, notamment des investisseurs, nationaux et/ou étrangers.

- Les Gouvernements devraient prendre des mesures pour réduire les tarifs des services numériques afin de favoriser l'inclusion numérique.

c) Dialogue de Haut Niveau sur l'économie numérique en Afrique centrale - Panel 2

32. Le Panel 2 était composé de Mr Innocent Asimwe Mudenge, Division Manager, Digital Cluster Coordination and Community Development, Rwanda Information Society Authority (RISA), Rwanda ; Mr Simplicio Marcos Ncogo Mañe, Director General Adjunto de Gestor de Infraestructuras de Telecomunicaciones de Guinea Ecuatorial (GITGE); Dr Eric Tutu Tchao, département de génie informatique, Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah (KNUST), Ghana ; et Mr Alain Nkoyock, PhD, Chef Produits logiciels pour les États membres section Enterprise Application Centre Vienna (SPMS), Bureau des technologies de l'information et de la communication (OICT), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

33. Ce panel était centré sur les expériences et les solutions pratiques pour le développement de l'économie numérique, afin de passer de la théorie à la pratique innovante et adaptée aux changements connus par ce secteur et par les pays de la sous-région. A titre d'exemple de bonnes pratiques, référence a été faite aux cas du Rwanda et du Ghana. Il ressort de ce dialogue que l'Etat a la première responsabilité de créer un environnement pour favoriser le développement de l'économie numérique. De plus, dans l'état actuel, il y a déjà un nombre important de domaines où les pays d'Afrique centrale ont un bénéfice direct à tirer de l'économie digitale, y compris l'informatisation des processus. Les panelistes ont mis en relief la question de l'analphabétisme numérique qui à leur avis, ne devrait pas non plus être négligée car le manque de familiarité avec l'outil informatique est un facteur d'exclusion. Il a été reconnu que les villes peuvent jouer un rôle stratégique

dans la promotion de l'économie digitale vu qu'elles sont déjà des plateformes d'innovation, de services, et de production dans le domaine de l'économie numérique.

Recommandations :

- Les Gouvernements et les organisations sous régionales devraient tout d'abord adopter une vision claire avec une feuille de route incluant un système de suivi et d'évaluation périodiques.

- Les Gouvernements et les organisations sous régionales devraient développer, renforcer et amplifier l'infrastructure déjà existante par l'extension de nœuds, afin d'avoir un meilleur maillage au niveau des pays et au niveau sous-régional, par la mise en place de boucles interconnectant les pays de la sous-région.

- Les Gouvernements devraient développer des applications (e-Procurement, e-recrutement, plateforme de lutte contre la corruption, e-gouvernement, digital ID, fintech...) pour mieux répondre aux besoins de la société, accroître les revenus et la rentabilité, tout en accentuant la redevabilité des uns et des autres. Ils pourraient commencer par des « quick-wins » tels que l'informatisation de l'affectation des élèves, des processus de passation des marchés et du suivi des performances des fonctionnaires du secteur public.

- Les Gouvernements devaient mettre un accent particulier sur la recherche et le développement afin de créer des applications qui répondent aux besoins de la sous-région.

- Afin d'accroître le rôle des villes Africaines dans la promotion de l'économie digitale, la CEA devrait mener des études sur le rôle de plus en plus important des villes dans la révolution numérique et proposer des modèles d'urbanisation associant des pôles numériques et technologiques pour ainsi contribuer à la diversification économique et la transformation structurelle.

d) Travaux de groupes thématiques

34. Les participants se sont repartis en trois groupes pour approfondir la réflexion sur les thématiques suivantes :

- Vers des écosystèmes propices au partenariat public-privé pour la transformation numérique en Afrique centrale (Groupe 1)
- E-commerce et diversification économique en Afrique centrale (Groupe 2)
- Innovations technologiques pour la diversification économique en Afrique centrale (Groupe 3).

35. Les experts qui ont pris part auxdits travaux avaient la charge de formuler des recommandations pratiques et réalisables. Les synthèses des travaux de groupes ont été restituées en plénière et figurent en Annexe IV.

e) Manifestations spéciales « L'état d'avancement de la transformation structurelle en Afrique centrale : défis et possibilités »

36. Le secrétariat a tenu une session spéciale sur « L'état d'avancement de la transformation structurelle en Afrique centrale : défis et possibilités ». Le modérateur était Mr Monsieur Antonio Pedro, Directeur du Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale (CEA) et les panélistes : Mr Rafael Tung Nsue Bilogo, Conseiller du Président de la République de Guinée Equatoriale sur la dette et les marchés financiers ; Mr Michel Niama, Commissaire de la CEMAC en charge du Département du marché commun ; Mr Juste Mondele, Conseiller spécial du Président de la République du Congo ; Mme. Mama Keita, Chef, Section des Politiques et réformes pour la diversification économique, BSR-AC (CEA) ; et Mr. Domingos Mazivilla, Economiste principal – PNUD Guinée Equatoriale. Monsieur Antonio Pedro a commencé par rappeler l'importance de la transformation structurelle et le mandat octroyé au Bureau sous régional pour l'Afrique centrale dans le domaine de la diversification économique. Il a ainsi rappelé quelques caractéristiques des économies d'Afrique centrale, dont leur dépendance et vulnérabilités aux chocs extérieurs comme en témoigne la crise dans laquelle ces pays étaient plongés depuis 2014 suite à la chute des prix du pétrole. Le Directeur a indiqué que pour briser les cycles interminables résultants de cette dépendance, il était important que les économies d'Afrique centrale se transforment de façon structurelle.
37. La session a continué avec une présentation de Madame Mama Keita du Bureau sous régional pour l'Afrique centrale sur la transformation structurelle en Afrique centrale. Elle a commencé par présenter des faits stylisés de la transformation structurelle en particulier, les changements typiques observés au cours de l'histoire dans les économies aujourd'hui développées. Elle a notamment souligné la baisse progressive de la part de l'agriculture aussi bien dans la production que dans l'emploi, ainsi que le mouvement des facteurs de production vers l'industrie et ensuite vers les services, au fur et à mesure que ces économies se développaient. Elle a ensuite montré quelques caractéristiques de transformation structurelle réussie: le mouvement des facteurs de production des secteurs les moins compétitifs vers les secteurs plus compétitifs, la diversification des exportations ainsi que des partenaires à l'exportation et la complexité économique qui se traduit par une densification de l'espace produit. La présentation a continué avec l'état de la transformation structurelle en Afrique centrale où sur les 2 dernières décennies, aucune transformation structurelle significative des économies de la sous-région n'a eu lieu. L'intervenante a indiqué que ces économies restaient toujours dépendantes de quelques produits primaires exportés sans ou avec très peu de valeur ajoutée. La structure de la production reste celle d'économies avec un secteur agricole relativement négligé et dont la contribution au PIB est en déclin, un secteur extractif ayant une forte contribution à la création de richesses mais pas à la création d'emplois, et un secteur manufacturier très faible. La présentation a fait ressortir que l'emploi reste concentré dans l'agriculture et dans le secteur informel des services, secteurs très peu productifs. Elle a relevé que les pays d'Afrique centrale ne sont pas insérés à des niveaux élevés des chaînes de valeur régionales et mondiales. De plus, a-t-elle souligné, Le commerce régional en Afrique Centrale reste très marginal par rapport au commerce avec d'autres régions du monde. En guise de conclusion Madame Mama Keita a indiqué que les pays d'Afrique centrale continuent à exporter des produits peu transformés et à importer des produits transformés.
38. Le panel a noté que bon nombre des pays de la sous-région sont présentement sous programmes de consolidation fiscale en accord avec le FMI et souligné le caractère restrictif de ces programmes limitant ainsi les possibilités de dépenses publiques y compris pour les investissements requis pour la transformation numérique et l'industrialisation. A cet égard, le panel a souligné la nécessité pour les pays de travailler à la sécurisation d'une marge budgétaire pour se donner la latitude de poursuivre leurs objectifs de développement à moyen et long terme. A cet regard, il est utile de continuer

à améliorer la mobilisation interne des recettes fiscales, la gestion de la dette, mais surtout assurer une meilleure qualité de la dépense publique. Pour cela, les pays doivent se doter d'outils d'aide à la prise de décision fiables, à l'instar du modèle macro-économique de la CEA permettant ainsi de faire des simulations de politiques économiques afin de mieux informer les décideurs sur leurs effets potentiels à moyen et long terme. Ce modèle permet notamment aux pays d'avoir des données alternatives à celles fournies par les cadrages macroéconomiques effectués sous l'égide du FMI, et donc d'élargir et d'approfondir la qualité du dialogue des Etats membres avec cette institution, en vue de négocier de meilleures marges budgétaires dans un contexte de conjoncture économique peu favorable.

f) *Présentation du rapport d'activités du BSR-AC/CEA depuis la 34^{ème} session du CIE et programme de travail pour le restant du programme biennal 2018-2019*

39. Cette session a présenté les résultats atteints par la CEA/BSR-AC pour la période de septembre 2018 à septembre 2019 à travers la mise en œuvre de son programme d'activités, le reste des activités pour 2019 et le cadre stratégique pour l'année 2020.

40. Le Secrétariat a commencé par rappeler le cadre dans lequel fonctionne la CEA et plus particulièrement la CEA/BSR-AC depuis la réforme introduite par le Secrétaire General des Nations Unies d'une part et le Consensus de Douala, d'autre part. Parmi les résultats atteints par le Bureau, il a été cité la reconnaissance du Bureau au niveau sous-régional, comme institution de référence pour les questions de diversification économique et de transformation structurelle. L'intervenant a indiqué qu'au niveau des Etats, la CEA/BSR-AC accompagne le Tchad, le Cameroun et le Congo pour l'élaboration de leurs stratégies de diversification économique, d'industrialisation et d'insertion dans la zone de libre échange continentale africaine. Il a poursuivi en précisant qu'au niveau sous-régional, le Bureau a contribué à l'adoption d'importants outils d'harmonisation des politiques commerciales CEEAC/CEMAC et au renforcement des capacités des opérateurs économiques du secteur privé. La présentation s'est finalement penchée sur les perspectives pour l'année 2020. Lors des débats, le Bureau a présenté aux experts l'organigramme de la CEA et réitéré sa disponibilité à accompagner les Etats membres dans leur marche vers la diversification économique et le développement durable pour une sous-région Afrique Centrale prospère.

g) *Présentation du rapport annuel sur l'état d'avancement sur les agendas régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région : Intégration de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 dans les cadres de planification nationaux en Afrique centrale*

41. Le Secrétariat a présenté le rapport annuel sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région consacré aux progrès dans la mise en œuvre en Afrique centrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. La présentation a révélé que malgré des avancées encourageantes dans certaines cibles, la sous-région éprouve toujours des difficultés à mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim, améliorer la santé et l'éducation, et améliorer l'accès aux infrastructures de base. L'exposé a mis en relief les défis de la mise en œuvre et du suivi, de la production de statistiques et du financement que les pays de l'Afrique centrale doivent relever pour la mise en œuvre efficace du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. La présentation a conclu en rappelant l'importance pour les pays d'Afrique centrale de renforcer leurs fondamentaux macroéconomiques afin d'améliorer leur résilience face aux chocs internes et externes et de favoriser la viabilité économique.

La présentation a également insisté sur la nécessité pour les gouvernements d'Afrique centrale de créer un environnement favorable à l'établissement de données inclusives en vue de pallier les lacunes en matière de statistiques.

42. Les discussions qui ont suivi ont porté essentiellement sur la question de la disponibilité de données relatives à certaines cibles des ODD. Les experts ont souligné l'importance du renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux pour la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ils ont insisté sur la nécessité d'impliquer les organismes sectoriels en plus des instituts nationaux de la statistique. Les experts ont retenu, qu'en raison du manque de données, il serait désormais plus indiqué de produire un rapport centralisé sur le suivi des ODD en utilisant, entre autres, l'outil intégré de planification et de reportage. Ils ont suggéré de se rapprocher des services du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) pour renseigner l'ODD 16. Certains pays ont manifesté leur intérêt pour bénéficier d'une formation à l'utilisation de l'outil intégré de planification et de reportage.

h) Lancement du Rapport économique sur l'Afrique (2019) « La politique budgétaire au service du financement du développement durable en Afrique » et présentation de l'Outil commun de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030

43. Le Secrétariat a procédé au lancement du Rapport économique sur l'Afrique (ERA2019) « La politique budgétaire au service du financement du développement durable en Afrique » et présenté l'Outil commun de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030. L'experte de la CEA a précisé que le Rapport économique sur l'Afrique (ERA 2019) procède à une évaluation factuelle de la nature et des résultats de la politique budgétaire en Afrique. Il en analyse les défis et les opportunités, et recense les meilleures pratiques en vue de formuler des recommandations sur les politiques à mener, l'objectif étant d'aider les États membres à entreprendre les réformes nécessaires de la politique budgétaire et à améliorer la gestion macroéconomique.
44. Dans sa présentation du Rapport économique sur l'Afrique (ERA2019), l'experte de la CEA a souligné que durant ces deux dernières décennies, la croissance économique en Afrique a été d'environ 4% en moyenne, soutenue par une croissance de la consommation, des investissements publics dans les infrastructures et des prix des produits de base généralement favorables. Toutefois, pour que les pays africains atteignent les objectifs de développement durable et répondent aux aspirations de l'Agenda 2063, il sera nécessaire d'accélérer le rythme et la qualité de la croissance. Pour cela, elle a mis en exergue que la politique budgétaire pourrait favoriser une croissance inclusive si des mesures sont adoptées pour atteindre une efficacité accrue des dépenses publiques et de la gestion des finances publiques.
45. Elle a mis en exergue les six conclusions et recommandations clés du rapport relatives à la politique budgétaire en Afrique, à savoir: (1) la politique budgétaire peut être un point d'ancrage pour la stabilité macroéconomique et un outil essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable; (2) Les réductions de l'impôt sur les sociétés et autres exemptions, malgré leurs intentions, n'incitent guère à investir; (3) Les impôts indirects ont été la principale source des recettes fiscales ; (4) Les recettes non-fiscales pourraient être sensiblement augmentées par des actions destinées à améliorer leur efficacité ; (5) L'utilisation optimale des technologies de l'information pourrait renforcer la collecte des revenus fiscaux et non-fiscaux et en plus, réduire les coûts administratifs ; et (6) L'érosion de la base fiscale et le transfert des bénéfices sont des sources importantes de pertes de revenus.

46. Le rapport a-t-elle indiqué, recommande aux Gouvernements Africains de mieux exploiter les instruments de la politique fiscale pour accélérer les efforts visant à atteindre les ODD. Il est possible d'augmenter de 12 à 20% les recettes sur le PIB, a-t-elle indiqué, par des mesures visant à recalibrer les systèmes de revenus existants pour élargir l'assiette fiscale, revoir les systèmes d'incitations existants pour les adapter à la structure de l'économie, et réformer les systèmes fiscaux à l'aide de la technologie existante. Elle a mis en exergue les cas du Rwanda et de l'Afrique du Sud. En effet, le Rwanda, a-t-elle souligné, a pu augmenter de 6% ses recettes par rapport au PIB en introduisant la fiscalité électronique, tandis qu'en Afrique du Sud, la fiscalité électronique a réduit les coûts de mise en conformité de 22,4% et réduit le délai de conformité à la taxe sur la valeur ajoutée de 21,8%.

47. L'exposé de ERA2019 a été suivie d'une présentation sur le fonctionnement de l'outil intégré de planification et de reportage développé par la CEA. Cet outil permet d'établir une correspondance entre les objectifs, cibles et indicateurs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et d'obtenir un diagnostic sur le niveau d'intégration desdits agendas dans les plans nationaux de développement. Les participants ont pris bonne note de la présentation du ERA2019 et certains pays ont manifesté leur intérêt pour bénéficier d'une formation à l'utilisation de l'outil intégré de planification et de reportage.

i) Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous régionales en Afrique Centrale : La Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf)

48. Dans la présentation du rapport sur les initiatives sous régionales, l'experte de la CEA a mis en exergue que ce document est présenté au CIE à titre d'information et dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail du Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale pour la période 2018-2019. Cette année, a-t-elle souligné, le rapport aura pour objet d'informer le CIE des efforts fournis par la CEA dans la mise en œuvre de la ZLECAf, notamment en Afrique centrale. Tout en présentant de manière succincte la genèse de la ZLECAf, elle a mis en exergue la complexité du processus de négociation et le besoin de la part des Etats membres d'y engager des équipes techniques de haut niveau, afin d'en tirer profit et en mitiger ses risques, au maximum. A cette fin, elle a présenté les services qu'apporte la CEA aux Etats membres et aux Communautés sous régionales à travers le Centre Africain des Politiques Commerciales (ATPC), Le Centre de Formation et de Recherche (IDEP), et le BSR-AC. Elle a exposé les différents types d'activités offerts et celles qui ont été réalisées dans certains pays de la sous - région, notamment les Forums, les études d'impact de la ZLECAf et les stratégies nationales de réponse à la ZLECAf. Elle a conclu en mettant l'accent sur la nécessité pour les Etats membres et les CERs de mieux utiliser les services offerts par la CEA, et donc de s'assurer d'y engager des équipes solides et constantes afin de créer le capital de connaissance et de capacités de négociation requis par la ZLECAF, au vu des enjeux, opportunités et des risques qu'elle représente. Les participants ont pris bonne note des informations issues du rapport et apprécié les efforts fournis par la CEA dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

j) Hub de démonstrations « Transformation digitale pour effectuer le bond technologique en Afrique centrale – expériences et horizons »

49. Un Hub de démonstrations portant sur « Transformation digitale pour effectuer le bond technologique en Afrique centrale – expériences et horizons » a été organisé en marge du CIE et animé par Mme. Nikwigize Novella, Journaliste. Au cours de cette session les

participants ont eu l'opportunité de visualiser une multitude d'applications concrètes du bond en avant technologique (leapfrogging) effectué dans le continent grâce à l'adoption de la transformation technologique. De jeunes développeurs africains se sont succédé en faisant de courts exposés de leur produit à travers des présentations PowerPoint et des vidéos, notamment. Les exposants ont partagé avec les experts les facteurs de réussite de leur produit, mais aussi les difficultés rencontrées. L'accès au financement pour développer leur start-up fait partie de quelques-unes des préoccupations majeures. La liste des développeurs est en Annexe VI du présent rapport. Ce hub a permis de démontrer que l'économie numérique n'est pas un maillon isolé, mais constitue plutôt un moteur de progrès exponentiel pour une gamme variée de secteurs économiques.

VII. Réunions Ad Hoc d'Experts

50. Les participants ont pris part à deux réunions ad hoc d'experts pour examiner et enrichir deux rapports intitulés :

- « Faciliter la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la planification du développement : Evidence des pays d'Afrique centrale » et
- « Impact de la Zone de libre-échange continentale sur les pays d'Afrique centrale : Evaluation à partir d'un modèle d'équilibre général calculable »

51. Les rapports des deux réunions Ad-hoc feront l'objet d'une publication spécifique.

VIII. Questions diverses

52. Aucun point n'a été soulevé sous cette rubrique.

IX. Thème, date et lieu de la prochaine réunion du CIE

53. Le Secrétariat a recommandé aux experts de se pencher sur la question du capital humain comme facteur clé de la diversification économique en Afrique centrale lors de la 36ème Session du CIE qui se tiendra en 2020. Suite à la présentation effectuée par la CEA sur le rationnel et une brève analyse des défis et opportunités en Afrique centrale, un débat s'est tenu entre les experts qui se sont exprimés à l'unanimité pour ce thème, jugé opportun eu égard aux enjeux économiques et sociaux de la sous-région. Les experts ont félicité le Secrétariat pour la qualité de la présentation et pour la pertinence de la thématique.

54. Les experts ont également proposé la République du Congo pour abriter la 36ème Session du CIE en 2020. Le chef de la Délégation de la République du Congo s'est engagé à en informer les autorités et transmettre la confirmation à la CEA dans les meilleurs délais.

X. Adoption du Communiqué Final de Malabo

55. Au terme des présentations et des discussions, les experts ont adopté le Communiqué Final de Malabo (Voir Annexe V) qui contient les recommandations à adopter par plusieurs acteurs dans le court terme.

56. Toutes les conclusions et recommandations sont contenues dans les rapports des travaux de groupe (Voir ci-joint).

XI. Clôture

57. A la fin des travaux, le Comité a adressé une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat et de Chef de Gouvernement, ainsi qu'au peuple de la République de Guinée Equatoriale pour l'appui octroyé ainsi que pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont tous les participants ont bénéficié durant leur séjour à Malabo.
58. Après l'intervention de clôture de M. Antonio Pedro, Directeur de la CEA/BSR-AC, Son Excellence Mme Maria Del Mar Bonkanka Tabares, Secrétaire d'Etat, Chargée des Organismes Economiques et Financiers Internationaux, Ministère de l'économie, des finances et de la planification, Gouvernement de Guinée Equatoriale, a remercié les experts pour leur participation active aux travaux avant de déclarer close la 35ème session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts de l'Afrique Centrale.

XII. ANNEXES

ANNEXE II : Discours

Mot introductif de Monsieur Antonio M. A. PEDRO
Directeur, Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale Commission Economique des Nations
Unies pour l'Afrique

Excelencia César Augusto MBA ABOGO, Ministro de Finanzas, Economía y Planificación de la República de Guinea Ecuatorial

Excelencias Señoras y Señores Ministros, Miembros del Gobierno,

Señora Maria Coloma EDJANG BENGONO, Alcaldesa del Municipio Central de Malabo, Señoras y Señores Representantes del Cuerpo Diplomático, Señoras y Señores Representantes de las Organizaciones Internacionales y los Organismos Multilaterales de cooperación, Señor Coordinador Residente del Sistema de las Naciones Unidas; Estimados Colegas Representantes de las Agencias del Sistema de las Naciones Unidas, Señor Presidente saliente del Comité Intergubernamental de Expertos de África Central, Jefe de la Delegación de la República de CHAD, Estimados miembros de la Mesa saliente del Comité Intergubernamental de Expertos de África Central, Señoras y Señores Representantes de las Instituciones Subregionales y Continentales, Señoras y Señores Expertos, Estimados Invitados,

1. Tengo el honor de dirigirme a ustedes para **darles la bienvenida** en este magnífico Centro de Conferencias Internacionales de Sipopo con motivo de la ceremonia oficial de apertura del 35º período de sesiones del Comité Intergubernamental de Altos Funcionarios y Expertos de África Central (CIE).
2. Permítanme, en esta solemne ocasión, dirigir en nombre de la **Señora Vera Songwe**, Subsecretaria General de las Naciones Unidas y Secretaria Ejecutiva de la Comisión Económica de las Naciones Unidas para África, nuestro sincero agradecimiento y nuestra profunda gratitud al Gobierno de la República de Guinea Ecuatorial, por haber aceptado albergar esta sesión de nuestro CIE, y por la cálida acogida que hemos recibido.
3. También quisiera expresar mi gratitud a Su **Excelencia Cesar Augusto MBA ABOGO**, Ministro de Finanzas, Economía y Planificación. Señor Ministro, le estamos muy agradecidos por esta muestra de atención respecto a la CEPA, que es una buena expresión del compromiso de Guinea Ecuatorial para el desarrollo socioeconómico y la integración en África Central. Por favor, Sr. Ministro, transmita al Presidente de la República, **Su Excelencia Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, y al pueblo de Guinea Ecuatorial, nuestra profunda gratitud por esta marca de confianza y respecto a la CEPA.
4. También agradezco a los **Estados miembros de la Subregión** por designar a Expertos de alto nivel para participar en estas reuniones y por las contribuciones de calidad que harán a los trabajos de la CEPA.
5. También quisiera expresar mi cálido agradecimiento a **mis colegas Jefes de Organismos del Sistema de las Naciones Unidas** que se han unido a nosotros para esta reunión, así como a los representantes del cuerpo diplomático y las instituciones regionales e internacionales.
6. Como saben, el tema central de este 35º período de sesiones del CIE es : "**Transformaciones digitales y diversificación económica en África central. ¿Cuáles son los retos, desafíos y oportunidades?**" Este tema fue elegido para hacer realidad el **Consenso de Douala** adoptado en el 33º período de sesiones del CIE celebrado en Camerún en septiembre de 2017.

Excelencias, Señoras y Señores,

7. Considérée comme la **quatrième révolution industrielle**, l'économie numérique est une nouvelle étape dans la profonde restructuration économique, sociale, politique, technologique et culturelle qui a eu lieu au cours des dernières décennies en tant que conséquence de la technologie de l'information. La technologie numérique est devenue omniprésente dans notre société et produit chaque jour des effets de plus en plus sensibles. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que le nombre d'utilisateurs d'Internet a augmenté de 360 millions en 2016 à plus de 420 millions en 2018 ou encore l'évolution du commerce électronique qui a atteint un volume d'affaires de \$ 2304 milliards, selon le site web EMarketer.

8. En notre continent, nos États membres sont conscients du défi de l'économie numérique. En fait, les Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Économique de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEPA), réunis à Addis Abeba en mai 2018, ont souligné que la révolution numérique est en train de transformer la vie des citoyens. Ils ont convenu de manière unanime de l'urgence de mobiliser leurs avantages pour une prospérité et un développement plus inclusifs et durables.

9. En outre, la 52^e session de la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Économique de l'Afrique de la CEPA, tenue en mars 2019 à Marrakech, avait pour thème "**Politique budgétaire, commerce et secteur privé à l'ère numérique : une stratégie pour l'Afrique**". À la fin de la Conférence, les **États membres se sont engagés à :**

- Examiner et réformer leurs **systèmes et programmes éducatifs** pour former des compétences en technologie numérique
- Investir dans l'**infrastructure** nécessaire
- Étendre l'**accès à Internet**
- Introduire l'**identité numérique**.

10. Par conséquent, pour soutenir les pays membres, la CEPA a établi un **Centre d'Excellence en matière d'Identité, de Commerce et d'Économie Numériques** au service de ses États membres.

Chers participants et participantes,

11. La nature transversale de l'économie numérique fait que ses effets sont ressentis dans tous les secteurs et activités humaines. Elle est à l'origine de nouveaux secteurs innovants et elle permet la poussée de la productivité et de la compétitivité qui sont incontournables pour la croissance et le développement des pays.

12. En ce qui me concerne, j'aimerais poser la question suivante en y apportant quelques éléments de réponse : Quelles sont les opportunités à saisir pour lancer et étendre les bienfaits de la 4^e révolution industrielle en Afrique centrale ?

13. Nous considérons que l'économie numérique offre à l'Afrique centrale une **opportunité pour s'industrialiser et diversifier ses économies**. Cette transformation pourrait s'opérer dans le secteur agricole. En effet, la digitalisation de l'agriculture est une tendance de plus en plus pratiquée dans certains pays. Permettez-moi de citer le cas du Maroc où l'agriculture est un véritable moteur de développement social et économique, qui a initié un vaste plan de digitalisation de son agriculture en se dotant d'outils performants notamment : un système informatisé visant à optimiser le rendement agricole, un dispositif d'alerte précoce des sécheresses ou d'établissement de cartes de fertilité des sols, tout cela au service du développement de la chaîne de valeur agroalimentaire, au profit d'un secteur agricole attractif et générateur d'emploi pour les jeunes. Ces outils ont permis d'améliorer la productivité, la traçabilité, la qualité, l'accès aux marchés, la gestion efficace des intrants et des ressources ainsi que la réduction de 25 % des pertes de récoltes dues aux intempéries, d'après une étude de IBM research.

14. Parmi les autres opportunités à saisir on peut également citer l'émergence des voitures électriques. La sous-région étant riche en cobalt, matériau nécessaire pour la production des batteries des voitures électriques, cette industrie pourrait bénéficier à toute la sous-région si la chaîne de valeur voiture électrique pouvait être développée.

15. En effet, d'après les prévisions de l'Oeko-Institut, le nombre de véhicules électriques alimentés par batteries connaîtra une augmentation exponentielle, passant de 3 millions en 2015 à 20 millions en 2020 et à 160 millions en 2050. Plus de 70% de la production mondiale de cobalt est concentrée en RDC. Pourtant, ce pays producteur ne représentera que 3% des revenus totaux estimés à 300 milliards de dollars US qui seront générés en 2030, très en deçà des 25% et 46% des revenus qui seront générés par les pays qui raffinent le cobalt et fabriquent des cellules, respectivement.

16. Compte tenu de la forte demande attendue dans ce secteur, il serait donc judicieux pour la sous-région de lancer une réflexion sur la possibilité de se spécialiser dans la production de batteries et de véhicules électriques plutôt que d'exporter le cobalt sans valeur ajoutée. La rupture de l'enclavement du secteur dans les pays producteurs par le biais des liens, de la valeur ajoutée, d'un accroissement du contenu local et d'une industrialisation axée sur les ressources est en conséquence un impératif majeur du développement. Cela passerait par le placement de l'innovation au centre de nos priorités de développement.

17. Un autre domaine qui pourrait accélérer le développement de l'économie numérique sur le continent et ainsi contribuer significativement à la réussite de la ZLECAf, serait la mise en place d'une identité numérique en Afrique. A cet effet, dans son discours du 18 novembre 2018, la Secrétaire Exécutive de la CEA a annoncé la création d'un partenariat entre la Commission et le Réseau Omidyar visant à établir des systèmes d'Identité numérique légale en Afrique, au profit de la plate-forme d'identité numérique de l'Afrique de la Commission de l'Union africaine. Plaidant en faveur de l'Identité numérique pour l'Afrique, Mme Songwe a mis en relief que les technologies qui facilitent les échanges via des plates-formes interentreprises (B2b) pourraient représenter une création de valeur de 10 000 milliards de dollars entre 2016 et 2025.

Mesdames et Messieurs,

18. Notre sous-région regorge de talents dans le domaine du numérique. Il n'y a aucun doute qu'une révolution est en train de se créer à travers le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique.

19. On peut citer le cas de la société Himore Medical installée au Cameroun par l'inventeur du CARDIOPAD, une tablette numérique possédant des applications embarquées à usage médical, permettant d'enregistrer, d'analyser l'activité cardiaque d'un patient et de transmettre par téléphone les données à un spécialiste afin d'obtenir un diagnostic. Aujourd'hui, la société envisage d'étendre son activité en créant une usine de production de circuits imprimés destinées à la fabrication de ses équipements. Nonobstant de cette réussite, si le fondateur de la société Himore Medical n'avait pas été soutenu financièrement par ses proches pour déposer son brevet, le CARDIOPAD n'aurait jamais existé.

20. Cet exemple est révélateur du potentiel qui existe, mais également des nombreuses difficultés que rencontrent les entrepreneurs du numérique comme, entre autres, le (i) manque de financements au risque et à l'innovation et (ii) l'absence de mesures d'accompagnement afin d'encourager et d'impulser une culture de l'innovation et d'intelligence collective, de croissance partagée et d'expérimentation dans les pays.

21. A cela s'ajoute d'autres contraintes. En effet, je voudrais souligner que l'Afrique centrale est la région d'Afrique la moins connectée au monde. Selon le rapport « 2018 Global Digital Report », la sous-région enregistre le plus faible taux de pénétration internet avec seulement 12%, derrière l'Afrique du Nord avec 49%, l'Afrique de l'Ouest avec 39% et l'Afrique de l'Est avec 27%.

21. De plus, la sous-région se heurte encore à des limites importantes telles que (i) le coût extrêmement élevé de l'internet, (ii) le manque d'infrastructures large bande fiables et sécurisées 24 heures sur 24h, (iii) un écart de compétences en TIC, (iv) le manque de financement et (v) la faiblesse du cadre légal et institutionnel pour soutenir les entreprises innovantes. Nonobstant cette situation, certain nombre de pays de la sous-région se sont dotés d'une stratégie de développement de l'économie numérique.

Ladies and Gentlemen,

22. As you can well imagine, the time has come for Central Africa to build a digital environment to harness fully the fourth industrial revolution. Permit me also to share with you a few strategic actions that can provide inputs for our reflection. There is the urgent need to:

- ✓ adopt strategies for developing the digital economy and to systematically mainstream it into all sectorial policies, notably education, training, R&D, industrialization, agriculture and services policies;
- ✓ introduce incentives for pioneering businesses, especially start-ups;
- ✓ promote training, research and innovation, notably in the area of digital technologies and services via research centres or technological hubs;
- ✓ establish a digital identity system by building on existing regional initiatives such as those of the ECA;
- ✓ launch the process of transposition of sub-regional, regional and international legal standards into national legislation.

Dear Participants,

23. With regard to the programme of work and following the presentation of the working document on “Digital Transformation and Economic Diversification in Central Africa: issues, challenges and opportunities”, you will participate in a high-level dialogue that has been structured into two panels.

24. Then, three important round-tables shall follow: the first shall focus on the enabling environment for public-private partnerships for digital transformation in Central Africa; the second shall bear on e-commerce and economic diversification in Central Africa; lastly, the third one will deal with technological innovations for economic diversification in Central Africa.

25. We have invited many digital economy entrepreneurs of the continent with intent to listen to their expectations and suggestions to expand and bolster the sector.

26. Two ad hoc meetings of experts will enrich our deliberations. One will focus on achieving Sustainable Development Goals and the other will bear on the impact of the Continental Free Trade Area on the economies of Central Africa. I will also like to highlight the special event that our Office will organize to launch a sub-regional study on structural transformation.

Ladies and Gentlemen,

27. As you can see, the overriding goal of the thirty-fifth session of the ICE is to explore ways and means of harnessing the digital economy for economic diversification and structural transformation. I am convinced that with your commitment and determination, you will generate relevant recommendations and pragmatic, pioneering and bold solutions to better leverage the digital economy.

28. Through its Sub-Regional Office, the ECA will continue to mobilize its resources and work closely with Member States to support them in this fourth industrial revolution.

29. With these words, I bid full success to the proceedings of the 35th Session of the Intergovernmental Committee of Experts for Central Africa.

Thank you.

- **Excellence Monsieur le Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification ,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Gouvernement**
- **Madame la Maire de la Municipalité Centrale de Malabo**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Internationales et des Organismes Multilatéraux de Coopération**
- **Monsieur le Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique**
- **Chers collègues, représentant les Agences du Système des Nations Unies**
- **Monsieur le Président sortant du Comité Intergouvernemental d'Experts de l'Afrique Centrale, Chef de la Délégation de la République du Tchad**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions sous-régionales et continentales**
- **Mesdames et Messieurs les Experts**
- **Chers invités Mesdames et Messieurs,**

L'ouverture officielle de la 35^{ème} session du Comité Intergouvernemental d'Experts de l'Afrique Centrale qui s'ouvre aujourd'hui, me donne le privilège, en ma qualité de Coordonnateur Résident par intérim du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale, de réitérer au Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale au nom des agences du Système des Nations Unies, mes très sincères remerciements pour la disponibilité permanente et l'assistance qui nous sont accordées dans l'exécution de nos missions et mandats dans ce pays.

Je voudrais également saisir l'occasion pour exprimer la gratitude du Système des Nations Unies à l'endroit de la Commission Economique pour l'Afrique pour les efforts continus qu'elle déploie en faveur du développement et de l'intégration du continent africain. En se concentrant surtout sur la dimension régionale du développement, les actions de la CEA complètent et renforcent l'engagement des Equipes de Pays, et partant, consolident le principe du 'ONE UN' en français 'Unité dans l'Action' qui constitue le mode de fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies. Les sujets inscrits à l'ordre du jour de ce grand évènement et la qualité des experts ici réunis en sont des preuves on ne peut plus éloquentes.

Mes remerciements vont également aux experts des Etats membres qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont accepté de prendre part à cette importante réunion pour échanger sur les grands enjeux du développement en Afrique Centrale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le thème de cette réunion « Transformations numériques et diversification économique en Afrique centrale : enjeux, défis et opportunités», constitue pour les Nations Unies un sujet d'importance à plus d'un titre, en raison du rôle que peut jouer l'économie numérique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui sont le cadre de résultat de l'Agenda 2030 des Nations Unies, ont établi la feuille de route pour la réduction de la pauvreté, la croissance économique, la durabilité, la paix et la justice, entre autres objectifs. Afin d'atteindre ces objectifs, il est essentiel que nous soyons innovants et créatifs tout en nous adaptant aux changements de l'environnement international. Et à cet égard, la technologie, en particulier les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), sera essentielle. Pour presque tous

les objectifs, la technologie et l'économie numérique peuvent avoir une incidence positive sur les progrès à condition qu'elles sont exploitées de manière appropriée.

Pour les pays les moins avancés, l'ODD 1 sur l'absence de pauvreté et l'ODD 5 sur l'égalité de genre doivent être au cœur de nos priorités. Nous sommes convaincus que les Objectifs de développement durables dont le principe directeur et de ne laisser personne de côté constituent le cadre adéquat pour stimuler l'économie numérique. En effet, l'économie numérique, qui est transversale par nature, impacte tous les secteurs économiques et sociaux du continent et constitue un outil de développement idéal pour la réalisation des ODD, sans privilégier un objectif au dépend d'un autre.

En examinant spécifiquement l'ODD 1 relatif à l'absence de pauvreté, l'analyse économique montre que la digitalisation des processus économiques et des activités pourrait se traduire par une augmentation du PIB des pays en développement de l'ordre de 4000 milliards de dollars, rien qu'en saisissant les opportunités des sauts technologiques pour se lancer rapidement et efficacement dans l'économie numérique. L'utilisation de l'économie numérique pour la réalisation de l'ODD 1 nécessitera l'existence d'une connectivité jouant le rôle de catalyseur.

L'utilisation de l'économie numérique exige, par ailleurs, la mise en place d'une force de travail numérique grâce à la formation et à l'éducation ainsi que l'amélioration de l'accessibilité des services financiers numériques. Historiquement, les pauvres ont toujours été pris au piège d'un cycle de pauvreté qui se perpétue en raison d'un manque d'accès à des services financiers et du peu d'intérêt manifesté par les institutions financières pour cette catégorie de la population. Dans la mesure où les défis de la fracture numérique continueront d'être abordés, l'économie numérique promet d'abaisser les coûts de l'intermédiation financière et d'offrir l'accès à des prêts et à des capitaux pour celles et ceux qui n'en avait jamais eu les moyens auparavant.

Mesdames et Messieurs les Experts,

Vous conviendrez alors avec moi que désormais l'économie numérique représente potentiellement l'occasion la plus grande et la plus importante pour parvenir au niveau mondial à des changements dynamiques pour le développement durable.

C'est donc dire, que le Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale porte un intérêt particulier à vos travaux, dont nous attendons des recommandations pertinentes en vue de renforcer nos actions sur la base des expériences des autres pays de la sous-région que vous représentez.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, permettez-moi de réitérer notre volonté de ne ménager aucun effort pour renforcer la cohérence et la synergie des interventions du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale. Mes collègues chefs d'agences et moi-même y travaillons, en particulier par le renforcement de la participation des agences non résidentes, dont le Bureau de la CEA pour l'Afrique Centrale.

Ensemble nous répondrons plus efficacement aux besoins des pays de l'Afrique centrale que nous avons l'honneur de servir.

Je souhaite pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Excellence Monsieur le Ministre de l'économie, du plan et de l'Intégration de la république de Guinée Equatoriale

Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations sous-régionales et internationales,

Monsieur le Directeur du Bureau Sous-régional pour l' Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l' Afrique

Chers collègues, Mesdames et Messieurs les Experts,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole a l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 35ème session du Comité intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts de l'Afrique centrale (CIE), en ma qualité de Chef de la délégation de la République du Tchad, qui a eu l'honneur d'abriter la précédente session du comité.

Permettez- moi tout d'abord, au nom des experts nationaux d'Afrique centrale ici présents, de remercier les hautes autorités et le peuple de la République de Guinée Equatoriale pour l'accueil fraternel et l'hospitalité dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée à Malabo.

Mes remerciements chaleureux vont également à la Commission Economique des Nations Unies pour l' Afrique, pour l' organisation de la présente session du Comité intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts de l'Afrique centrale , au cours de laquelle nous débattons à nouveau, des questions de développement en Afrique Centrale.

Je saisis cette occasion pour réitérer la gratitude de nos hautes autorités aux Etats membres pour avoir confié au Tchad la présidence de la 34ème session de notre Comité, qui s'est tenue du 18 au 21 Septembre 2018 à Ndjamena au Tchad sur le thème du financement de l'industrialisation en Afrique centrale.

Mesdames et messieurs,

Je suis d'autant plus ému que je vais passer le flambeau de président du CIE à mon collègue. C'est avec honneur que j'ai servi en ce titre la cause de l'intégration régionale sur notre continent. Cette année nous allons discuter du thème de la transformation économique et de la diversification en Afrique centrale. On ne saurait sous-estimer l'importance de ce thème pour les pays d'Afrique centrale qui, en dépit de la richesse en ressources naturelles qui a permis à plusieurs d'entre eux d'atteindre des niveaux élevés de PIB/habitant, ne semblent pas être pour le moment, sur la voie d'une transformation structurelle vertueuse de leurs économies. Bien que la position stratégique de la région, située au centre de l'Afrique, et la diversité de ses ressources naturelles en fasse potentiellement une zone privilégiée d'échanges commerciaux avec les autres sous-régions du continent, les économies de nos pays ne se sont pas diversifiées de façon significative au cours des dernières décennies et les niveaux des indicateurs sociaux en Afrique centrale restent semblables à ceux des pays les plus pauvres du continent.

A ce jour, la situation économique de la région Afrique centrale reste fragile et marquée par une forte dépendance vis-à-vis de quelques produits primaires peu ou pas transformés et très vulnérable aux chocs de la demande internationale. La vulnérabilité permanente aux chocs externes figure donc parmi les nombreux défis auxquels font face nos économies de l'Afrique centrale. La chute récente du cours des matières premières sur les marchés internationaux offre une illustration parfaite du degré d'exposition des économies de la sous-région aux chocs externes et démontre la nécessité pour les pays de la sous-région de repenser leurs stratégies de développement à moyen et long terme dans l'optique de rendre les performances macroéconomiques plus durables et inclusives.

Cela suppose, entre autres, de mettre en œuvre des politiques visant la diversification des économies pour réduire la forte dépendance dans la production et l'exportation d'un nombre très limité de produits primaires, d'accélérer de l'intégration régionale d'améliorer la gouvernance. Mesdames et messieurs, je voudrais dire quelques mots sur l'importance de la planification stratégique, un thème qui sera abordé au cours de ce comité. Le renforcement des capacités de nos pays en matière de planification, de modélisation des politiques est important pour garantir que les investissements publics et les ressources apportent une différence positive et durable dans la vie de tous les citoyens d'Afrique centrale. Or, la crise pétrolière qui a touché récemment les économies de l'Afrique centrale a démontré combien il était important de conduire des politiques de diversification de long terme pour la rendre nos économies moins vulnérables aux chocs extérieurs, tout en posant un certain nombre de problèmes aigus auxquels il nous fallait aussi trouver des solutions de court terme.

Face à ces deux impératifs, il est important d'agir de façon coordonnée pour s'assurer que les décisions de court terme ne compromettent pas les ambitions de long terme. De même, le développement équitable et durable exige que nous fassions un équilibre approprié dans nos systèmes de production, nos systèmes de consommation et, l'utilisation que nous faisons de nos ressources naturelles, afin de garantir que la consommation actuelle ne compromette pas les besoins de nos enfants et de nos petits-enfants. La planification économique à moyen et long terme est essentielle pour assurer la cohérence et la synergie entre les décisions économiques visant à résoudre des problèmes de court terme et les plans stratégiques visant une diversification et une transformation structurelle des 'économie c à moyen et long terme.

Mesdames et messieurs

Vous vous rappellerez qu'il y a juste quelques années nous avons signé avec enthousiasme le Consensus de Douala qui appelait les Gouvernements et le secteur privé à accélérer la diversification, surtout à travers l'industrialisation des économies d'Afrique centrale qui ont pris de plein fouet le choc de l'effondrement des prix des matières premières sur le marché mondial. Nous ne pouvons réaliser les objectifs affichés dans ces consensus sans une planification judicieuse. Comme l'a dit un penseur romain « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ». C'est pourquoi la planification économique est un thème qui sera aussi très abordé au cours de ce comité.

Mesdames et messieurs

C'est sur ces importants sujets que nous sommes appelés à débattre aujourd'hui. J'espère qu'à la fin de cette réunion, nous nous serons entendus sur une manière pratique de mettre les pays de notre région sur la voie de l'émergence.

Je souhaite plein donc succès à nos travaux et le meilleur à mon successeur.

Je vous remercie.

ANNEXE III : Programme de travail

Lundi 23 Septembre 2019

08h00 – 09h00 Inscription des participants

09h00 – 10h00 Cérémonie d'ouverture (*Point 1 de l'ordre du jour*)

Mme. Maria Coloma Edjang Bengono, Maire de la Municipalité Centrale de Malabo, Guinée Equatoriale

Mr. Antonio Pedro, Directeur du Bureau Sous Régional de la CEA pour l'Afrique Centrale, Nations Unies

Mr. Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale

Mr. Président sortant du CIE et Chef de la délégation de la République du Tchad

S.E. Mr. César A. Mba Abogo, Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification de la République de la Guinée Equatoriale

10h00 - 10h30 *Pause-café*

10h30 – 10h45 Élection du Bureau du CIE (*Point 2 de l'ordre du jour*)

10h45 – 11h00 Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la réunion (*Point 3 de l'ordre du jour*)

11h00 - 13h00 Présentation et discussion du document de travail : « Transformations Numériques et Diversification Economique en Afrique Centrale : Enjeux, Défis et Opportunités » (*Point 4 de l'ordre du jour*)

13h00 - 14h30 *Pause-déjeuner*

14h30 – 16h00 Dialogue de Haut Niveau sur l'économie numérique en Afrique centrale (*Point 5 de l'ordre du jour*) – **Panel 1**
Modérateur : Mme. NIKWIGIZE Novella, Journaliste

S.E.M. Rufino Ovono Ondo, Ministre des Transports, des Postes et des Télécommunications, Guinée Equatoriale

Mr. Jean-Jacques Massima-Landji, Représentant, Union Internationale des Télécommunications, Afrique Centrale et Madagascar

Mr. Ondele Marcel, Vice-président, Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

Mme. Reine Mbang Essobmadje, CEO Evolving Consulting et Présidente de la Commission Economique du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM)

Mr. Jean-Francois Le Bihan, Directeur des Politiques Publiques, Afrique Sub-Saharienne, GSM Association (GSMA)

16h00 – 16h15 *Pause-café*

16h15 – 17h30 Dialogue de Haut Niveau sur l'économie numérique en Afrique centrale (*Point 5 de l'ordre du jour*) – **Panel 2**
Modérateur : Mme. NIKWIGIZE Novella, Journaliste

Mr Innocent Asimwe Mudenge, Division Manager, Digital Cluster Coordination and Community Development, Rwanda Information Society Authority (RISA)

Dr. Eric Tutu Tchao, Department of Computer Engineering, Kwame Nkrumah University of Science and Technology (KNUST), Ghana

Mr. Alain Nkoyock, PhD, Chef, Software Products for Member States (SPMS), Enterprise Application Center Vienna (EAC-VN), Office of Information and Communications Technology (OICT), Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC)

Mardi 24 septembre 2019

09h00 – 12h30 Groupes thématiques parallèles (*Point 6 de l'ordre du jour*)

Groupe Thématique 1 : Vers des écosystèmes propices au partenariat public-privé pour la transformation numérique en Afrique centrale

Groupe Thématique 2 : E-commerce et diversification économique en Afrique centrale

Groupe Thématique 3 : Innovations technologiques pour la diversification économique en Afrique centrale

10h00 -10h15 *Pause-café*

12h30 – 14h00 *Pause-Déjeuner*

14h00 – 16h00 Groupes thématiques parallèles (*Continuation*)

16h00 – 16h15 *Pause-café*

16h15 – 17h30 Restitution des travaux des groupes thématiques parallèles (*Continuation*)

Mercredi 25 septembre 2019

09h00 - 10h30 Manifestations spéciales « L'état d'avancement de la transformation structurelle en Afrique centrale : défis et possibilités » (*Point 7 de l'ordre du jour*)
Modérateur : Mr. Antonio Pedro, Directeur, BSR-AC, CEA

10h30 - 10h45 *Pause-café*

10h45 – 11h15 Présentation du rapport d'activités du BSR-AC/CEA depuis la 34^{ème} session du CIE et programme de travail pour le restant du programme biennal 2018-2019 (*Point 8 de l'ordre du jour*)

- 11h15 – 11h45** Présentation du rapport annuel sur l'état d'avancement sur les agendas régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région : Intégration de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 dans les cadres de planification nationaux en Afrique centrale (*Point 9 de l'ordre du jour*)
- 11h45 – 12h15** Lancement du Rapport économique sur l'Afrique (2019) « La politique budgétaire au service du financement du développement durable en Afrique » et présentation de l'Outil commun de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 (*Point 10 de l'ordre du jour*)
- 12h15 – 12h45** Présentation du rapport annuel sur les initiatives sous régionales (*Point 11 de l'ordre du jour*)

12h45 – 14h00 *Pause-Déjeuner*

- 14h00 – 17h30** **Hub de démonstrations** « Transformation digitale pour effectuer le bon technologique en Afrique centrale – expériences et horizons » (*Point 12 de l'ordre du jour*)
Modérateur: Mme. NIKWIGIZE Novella, Journaliste

Gouvernement- Agriculture-Manufactures - Education-Emploi-Culture-Santé-Finances- Commerce- Identité digitale-Formation-Gestion-Données-

16h00 – 16h15 *Pause-café*

Jeudi 26 septembre 2019

- 09h00 - 13h00** **Réunion Ad Hoc d'Experts 1** «Faciliter la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la planification du développement : Evidence des pays d'Afrique centrale » (*Point 13 de l'ordre du jour*)
- 09h00 - 13h00** **Réunion Ad Hoc d'Experts 2** « Impact de la Zone de libre-échange continentale sur les pays d'Afrique centrale : Evaluation à partir d'un modèle d'équilibre général calculable » (*Point 14 de l'ordre du jour*)

10h00 - 10h30 *Pause-café*

13h00 - 14h30 *Pause-déjeuner*

- 14h30 – 16h00** Présentation et discussion des conclusions et recommandations de la réunion Ad Hoc d'Experts 1 « Faciliter la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la planification du développement : Evidence des pays d'Afrique centrale » (*Continuation - Point 13 de l'ordre du jour*)

16h00 - 16h30 *Pause-déjeuner*

- 16h30 - 17h30** Présentation et discussion des conclusions et recommandations de la réunion Ad Hoc d'Experts 2 « Impact de la Zone de libre-échange continentale sur les pays d'Afrique centrale : Evaluation à partir d'un modèle d'équilibre général calculable » (*Continuation - Point 14 de l'ordre du jour*)

Vendredi 27 septembre 2019

09h00 - 10h00 Thème, date et lieu de la prochaine réunion du CIE (*Point 15 de l'ordre du jour*)

10h00– 10h15 Questions diverses (*Point 16 de l'ordre du jour*)

10h15 – 10h30 *Pause-café*

10h30 – 12h00 Examen et adoption du relevé des conclusions et recommandations des travaux du CIE (*Point 17 de l'ordre du jour*)

12h00 – 12h30 Clôture du CIE (*Point 18 de l'ordre du jour*)

Mr. Antonio Pedro, Directeur du Bureau Sous Régional de la CEA pour l'Afrique Centrale, Nations Unies

S.E. M. César A. Mba Abogo, Président du CIE et Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification de la République de la Guinée Equatoriale

ANNEXE IV : Synthèses des travaux des groupes thématiques

Groupe thématique 1 « Vers des écosystèmes propices au partenariat public-privé pour la transformation numérique en Afrique centrale »

Modératrice : Mme. Reine Mbang Essobmadje, CEO Evolving Consulting et Présidente de la Commission Economique du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM)

Rapporteur : Richard Mpia Mokutu, RDC

Trois sous-groupes thématiques ont été constitués :

1. Secteurs clés et rôle des acteurs :

Six secteurs ont été identifiés

1. Industries du bois

Acteurs : Etats (planification et suivis) grands opérateurs privés, multinationales et filiales (respect des cahiers de charge)

2. Agriculture

Acteurs : Etats (planification et suivis) grands opérateurs privés et multinationales et groupement de coopératives

3. Télécommunications, transactions électroniques

Acteurs : Etats (planification et suivis) grands opérateurs privés et multinationales et opérateurs nationaux (respect des cahiers de charge)

4. Industries extractives

Acteurs : Etats (planification et suivis) grands opérateurs privés et multinationales et opérateurs nationaux (respect des cahiers de charge)

5. Commerce et services

Acteurs : Etats (planification et suivis) grands opérateurs privés et multinationales et opérateurs nationaux (respect des cahiers de charge)

6. Infrastructure et énergie

Acteurs : Etats (planification et suivis) grands opérateurs privés et multinationales et opérateurs nationaux (respect des cahiers de charge)

Recommandations :

- ✓ Favoriser davantage la présence des opérateurs nationaux dans les secteurs stratégiques identifiés.
- ✓ L'objectif est de basculer vers un nouveau système digitalisé en se projetant dans le long terme ou les acteurs ne seront plus nationaux. Car l'espace géographique sera le continent dont l'UA sera l'acteur principal. Ceci implique un changement du rôle de l'Etat.

- ✓ Le modèle d'entreprises sera un regroupement des entreprises qui n'ont pas la taille critique. Dès lors le rôle de l'Etat devra être de permettre la transition des PME vers des entreprises plus grandes.

Ceci est valable pour tous les secteurs identifiés.

2. Nouveaux modèles et cadre de collaboration

Il s'agit d'adopter une démarche en quatre points :

- a) *La fondation ou les piliers fondateurs de la coopération*
 - ✓ Bonne gouvernance
 - ✓ Rôle de facilitateur du gouvernement en vue de la création d'un environnement et d'un climat propice au développement Economique
 - ✓ Utiliser l'expertise du secteur privé comme levier
- b) *La définition des objectifs communs et partages*
 - ✓ Alignement des objectifs
 - ✓ Définition claire des rôles des parties prenantes
 - ✓ Redevabilité
- c) *L'exécution*
 - ✓ Gestion partagée
 - ✓ Redevabilité
 - ✓ Cohérence et simplification des mécanismes institutionnels
 - ✓ Transparence
 - ✓ Pas de perte de temps
 - ✓ Efficience
- d) *L'impact*
 - ✓ Valoriser l'expertise du secteur privé en matière de
 - a. Financement
 - b. Talent et ressources humaines
 - c. Capacité à atteindre les communautés non connectées ou hors du cercle d'influence de l'Etat

3. Mécanismes innovants de financement de l'économie numérique

- Financement par les PPP
 - ✓ Financement par les PPP hybrides (privé-Etat) ou encore PPP institutionnels
 - ✓ Soutien de l'Etat à travers des subventions ou l'assouplissement de la fiscalité dans le secteur de l'économie numérique
 - ✓ Mise en place d'un fonds ou d'une banque (nationale ou régionale) dédiée au financement des activités du secteur numérique avec la participation de l'Etat et autres partenaires.
 - ✓ Financement populaire par crowd funding

Il s'agit de démocratiser l'utilisation d'investissement participatif digital (crowd funding) pour fédérer l'Etat et le secteur privé dans le développement de l'industrie numérique. Il faut également une intégration des mécanismes informels (TONTINE) qui constituent un moyen de financement de l'économie numérique.

Groupe thématique II « Le e-commerce et la diversification économique en Afrique »

Président de session : Monsieur KONE, Jumia Cameroun

Rapporteur : MPABE BODJONGO, Ministère du Commerce du Cameroun

Les experts ont tous reconnu les opportunités offertes par le commerce électronique pour le développement de l'Afrique, car il permettrait :

- La réduction des coûts d'intermédiation et des coûts de transaction
- L'ouverture des marchés et la création des débouchés
- La diversification des produits et services en réponse à la demande nationale, régionale et mondiale
- La connexion entre les bassins de production en milieu rural aux marchés urbains et internationaux
- La promotion du commerce régional
- Avec in fine la création de la croissance économique et la réduction du taux de chômage et de pauvreté.

Les experts ont souligné que les pays d'Afrique Centrale sont en mesure de créer des avantages concurrentiels grâce au commerce électronique au regard de leur potentiel économique et humain et tous les secteurs pourraient tirer profit de l'e-commerce.

Afin de faciliter et promouvoir l'e-commerce dans le contexte de la sous-région, certaines mesures devraient être prises afin de lever les nombreuses contraintes qui existent dans divers domaines. Ces mesures devraient viser à :

1. *Etendre et rendre accessible les infrastructures :*

Les Etats membres devraient :

- Développer et étendre l'accès aux infrastructures dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications;
- Rendre l'accès à l'internet de plus en plus inclusif en réduisant les couts et en étendant sa couverture de manière à ouvrir des opportunités aux producteurs et fournisseurs nationaux;
- Afin de faciliter l'accès des producteurs surtout ceux des zones rurales, mettre en place des applications Web qui fonctionnent « offline » telles que celles qui utilisent le langage de programmation Web, FTP, webservice, entre autres.
- Moderniser et réhabiliter les services postaux afin de les intégrer à l'écosystème du e-commerce ;
- Créer au niveau de l'Etat une plateforme de commerce électronique (B2G) à services multiples qui permette de diffuser auprès des opérateurs des informations sur les marchés publics, le test des produits, les services de groupage, la logistique etc.

2. *Sensibiliser et informer sur les opportunités du E-commerce :*

Les Etats membres et les organisations du secteur privé devraient :

- Sensibiliser, former et informer les consommateurs et les entreprises sur les opportunités du e-commerce et les cadres réglementaires en vigueur

- Organiser des débats sur le e-commerce au niveau national entre les administrations publiques et les autorités locales avec les opérateurs du secteur privé, de la téléphonie mobile, les startups et les universités, les organisations des producteurs, et les représentants du système financier.
- Des études régulières sur le e-commerce s'imposent afin d'informer la prise de décision des Etats et des opérateurs du secteur privé.

3. Lever les barrières institutionnelles :

Les Etats membres devraient :

- Adopter un cadre réglementaire sur le E-commerce ou actualiser celui qui existe dans certains pays, à la lumière de la ZLECAf et des cadres existants au niveau international ainsi que des évolutions qui caractérisent ce secteur ;
- Adopter des cadres légaux et fiscaux qui permettent la mise à niveau technologique des pays et la création d'un écosystème de soutien aux entreprises innovantes ;
- Renforcer le rôle de la « diplomatie économique » et accompagner les entreprises dans le secteur du numérique ;
- Favoriser la commercialisation des biens et services sous régionaux en appuyant le projet du logo « Made in Central Africa » proposé par la CEA, CEMAC et CEEAC ;
- Promouvoir l'utilisation des nouveaux moyens de paiement sûrs en collaboration avec le secteur financier, afin de garantir la sécurité et ainsi changer les attitudes vis-à-vis du e-commerce ;
- Suivre les débats et contribuer aux négociations en cours menées dans le cadre de l'OMC sur le e-commerce ;
- Inscrire le e-commerce dans les stratégies d'industrialisation des pays de la région ;
- Adopter des cadres légaux et réglementaires afin de protéger les données personnelles ;
- Créer l'identité numérique

4. Favoriser la coopération sous régionale dans le domaine du e-commerce

La CEA, la CEEAC et la CEMAC devraient :

- Adopter un programme d'action sous régional sur le e-commerce ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation regroupant les acteurs du e-commerce et les négociateurs de la ZLECAf ;
- Engager des réflexions au niveau sous - régional sur certaines questions relatives au e-commerce, notamment la question des livraisons numériques et de leur statut en tant que des biens ou des services (ii) la question de droits de douane sur les livraisons numériques, (iii) le principe de la neutralité technologique, (iv) la question de la propriété intellectuelle, (v) le principe de la non-discrimination des communications.

La lecture du résumé de la session a été effectué par Mr. MPABE BODJONGO, a l'issue de laquelle des questions ont été soulevées par les participants, notamment sur :

- La nature cloisonnée des ministères sectoriels qui les empêche d'affronter et de répondre aux problématiques multi-sectorielles comme celle du E-commerce ;
- Le rôle que peut jouer le E-gouvernement dans la diffusion de l'utilisation du numérique et ainsi à étendre le E-commerce par les entrepreneurs et les citoyens, en général, à travers la digitalisation des services publics et des relations B2G avec les pourvoyeurs de biens et services pour l'Etat.

- L'importance de l'adresse postale et des services postaux dans la sous-région a été réaffirmée.

Recommandation générale : Introduire dans l'agenda de chaque CIE, un point de l'agenda sur le suivi octroyé aux recommandations du CIE de l'année passée.

Groupe thématique III « Technologie émergentes pour la diversification économique en Afrique centrale »
--

- **Président : M. Alain BETU, GSMA**
- **Rapporteur : Mme. Tatiana YANGOUPANDE, RCA**

Opportunités :

- La technologie permet une nouvelle économie. Elle peut aider pour le financement, la logistique, analyse des données et la sécurité dans les processus de production et de consommation ;
- Accroître la productivité et la compétitivité dans tous les secteurs. Par exemple, elle peut booster la révolution verte avec des techniques d'irrigation en agriculture ;
- La technologie peut soutenir des processus comme ceux liés à la logistique, aux méthodes de paiement, à l'analyse des données etc...

Secteurs à considérer pour la diversification, dont la productivité peut être boostée par la technologie : agriculture, énergie, eau, transport, sécurité.

Défis : Ils sont nombreux en Afrique centrale et ils concernent :

- Les infrastructures
- La formation
- La réglementation, fiscalité, législation liée au commerce électronique
- Les barrières linguistiques
- Entreprises qui ne sont pas réceptives aux solutions innovantes
- La culture du numérique des populations vulnérables (contenu non contextualisé)
- Analphabétisme
- Sécurisation du cyberspace - confiance

Recommandations et Rôles :

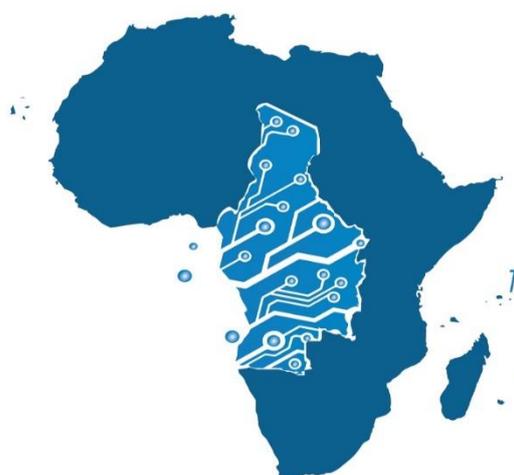
- Adapter les technologies aux réalités socio-culturelles locales
 - Développer une culture du numérique, vulgarisation, appropriation des opportunités offertes par le numérique
 - Alphabétisation numérique
 - Garantir l'accès et adoption universelle aux services numériques
- L'Etat doit favoriser la commande publique pour faciliter la mise à l'échelle des nouveaux produits et services proposés par les startups ;
- Initier la réforme des curricula ; associer le secteur privé dans la mise à jour ou bien le développement des programmes ; Prévoir des mécanismes pour cela ;
- Développer le R&D dans le secteur industriel ;
- Mettre en place un centre de R&D polyvalent de références dans chaque pays de la CEMAC et favoriser leur collaboration avec les universités et entreprises de la sous-région ;

- Favoriser la formation par l'apprentissage – les entreprises doivent contribuer à donner des opportunités d'expérience pratique aux startupers ;
- Continuer à investir dans les infrastructures de soutien au numérique ; favoriser les PPP pour cela ;
- Renforcer la sécurité dans l'utilisation du numérique pour renforcer la confiance des usagers ;
- Développer des compétences pour favoriser la production numérique, et dépasser le stade de consommateur du numérique;
- Utiliser les blockchain, l'intelligence artificielle, dans les processus de production pour améliorer la productivité des industries ;
- Développer le capital humain dans le domaine des nouvelles technologies ;
- Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser l'adoption des produits et applications de la technologie par les entreprises ;
- Mettre en place un cadre réglementaire attractif et mettre l'accent sur la gouvernance.



**TRENTE-CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ
INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS FONCTIONNAIRES
ET D'EXPERTS D'AFRIQUE CENTRALE**

**« Transformations numériques et diversification économique en
Afrique centrale : enjeux, défis et opportunités »**



CIE 2019

35^{ème} session du Comité Intergouvernemental de Hauts
Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique Centrale (CIE)

*Transformations numériques et diversification économique
en Afrique Centrale: enjeux, défis et opportunités*

MALABO | 23 - 27 septembre 2019

Communiqué final de Malabo

Préambule

Nous, participants de la 35^{ème} session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts d'Afrique Centrale sur le thème « Transformations numériques et diversification économique en Afrique Centrale : enjeux, défis et opportunités » ;

Représentant les administrations publiques des Etats Membres de la CEEAC ; les Institutions régionales et sous régionales (CEEAC, CEMAC, leurs institutions spécialisées); le secteur privé ; les universités et centres de recherche ; la société civile ; ainsi que les agences et organisations du Système des Nations Unies et autres Partenaires Techniques et Financiers, tous réunis du 23 au 27 septembre 2019 à Malabo , République de Guinée Equatoriale, à l'initiative du Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA) et en collaboration avec le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale ;

A la lumière du Consensus de Douala qui a pour ambition de diversifier les économies d'Afrique Centrale, à travers une accélération du processus d'industrialisation, lequel représente un passage obligé pour augmenter la productivité et améliorer la compétitivité de nos économies et, ainsi, rompre avec la vulnérabilité structurelle liée à une dépendance accrue vis-à-vis des matières premières non transformées et ainsi, tendre vers une croissance inclusive et durable ;

Reconnaissants que les technologies digitales, considérées comme la pierre angulaire de la 4^{ème} révolution industrielle et qui ont pour base l'innovation constante et organique, sont centrales et incontournables pour l'atteinte des ambitions du Consensus de Douala ;

Reconnaissants que le passage à l'ère numérique transforme chaque aspect de nos économies et de nos sociétés, et que son intégration et utilisation stratégiques et contextualisées aux réalités de la sous-région, tout en en mitigeant les risques, pourrait contribuer au bien-être social et au développement économique dans les pays de la sous -région, et donc à l'atteinte des ODDs et de l'Agenda 2063 ;

Conscients que pour se lancer sur une trajectoire de développement durable et inclusif, la transformation structurelle en Afrique Centrale ne pourra se faire sans intégrer l'économie numérique dans le panier des solutions et moyens à mettre en œuvre pour augmenter la productivité et la compétitivité des économies, favoriser la croissance économique soutenue, réduire les taux de sous-emploi et de pauvreté, créer des emplois, assurer l'inclusion, et réduire les déséquilibres macro-économiques ;

Conscients des contraintes multiples, autant conjoncturelles que structurelles, qui limitent l'émergence de l'économie numérique dans les pays de la sous - région, notamment celles qui sont relatives aux infrastructures, au financement, au coût des produits et services digitaux, a la fiscalité, au cadre légal et réglementaire, aux ressources humaines, au système éducatif et de formation, et à la Recherche et Développement ;

A la lumière de l'analyse effectuée par la CEA portant sur l'évolution à long terme des structures économiques des économies de la sous-région (STEPS), de l'appel qui en découle d'accélérer en urgence le processus de diversification et d'industrialisation, et de la nécessité de créer des pôles de croissance, y compris des zones industrielles et des pôles technologiques, afin de créer les synergies nécessaires entre le secteur public, le secteur privé, les universités, tout en tirant profit des économies d'agglomération offertes par les zones urbaines de la sous-région ;

Prenant en considération que, malgré les efforts d'innovation digitale menés par le secteur privé de la sous-région, comme l'ont démontré les startups présentes lors du CIE 2019, ceux-ci demeurent limités par le manque de financement ainsi que par un faible appui institutionnel, de promotion et de visibilité, les empêchant d'atteindre le palier nécessaire pour se transformer en des entreprises solides et solvables ;

Toutes ces contraintes mises ensemble se sont conjuguées pour limiter une plus grande diffusion de la technologie numérique dans la structure productive et dans la société en général, ainsi que la consolidation de l'entrepreneuriat et de l'innovation, freinant ainsi le saut technologique requis par la diversification et la transformation structurelle de nos économies.

Déclarons ci-après, que pour une accélération de la diversification économique à travers l'économie numérique, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- Intégrer l'économie numérique comme l'un des piliers fondamentaux de la diversification économique, dans les visions et les **stratégies nationales** de développement, en assurant une cohérence avec le reste des politiques macroéconomiques et sectorielles ;

- Mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, la Déclaration de Brazzaville des Ministres des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication des Etats membres de la CEEAC, réunis à Brazzaville (République du Congo) le 24 novembre 2016, portant sur la mise en place d'un « **free roaming** » sous régional en y associant l'ARTAC, la CEEAC, la CEA et l'UIT ;

- Réduire le **coût d'accès** à l'internet et en faciliter l'utilisation par tous les secteurs de la population, notamment les jeunes, de manière que d'ici 2025, les services à large bande ne devraient pas excéder 2% du revenu national brut (RNB) mensuel par habitant, tel que recommandé par l'Union internationale des télécommunications (UIT);

-Accélérer la mise en œuvre du **Plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communications électroniques de l'Afrique central (PACDICE-AC)** de la CEEAC, qui permettra de diminuer considérablement le coût des télécommunications (internet, services téléphoniques...);

- Faciliter et appuyer la mise en place d'une **base régionale de données multisectorielles** afin de mesurer les efforts des pays déployés pour l'atteinte des ODDs à partir des technologies qui permettent l'utilisation du big data, de l'intelligence artificielle, des blockchains et des données alternatives, entre autres;

- Compte tenu de la difficulté des PME évoluant dans le domaine du numérique à mobiliser des ressources adaptées, appeler les Etats membres de la CEEAC à créer un **fond d'investissement communautaire pour soutenir les Startups** de la sous-région, pour lequel la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale se propose de mettre à sa disposition son expertise pour l'abriter et le gérer ;

- Créer un **Hub Technologique Numérique Sous-Régional** conformément aux recommandations formulées lors de la réunion des Ministres des Télécommunications et des Technologies de l'Information et des Communications des Etats membres de la CEEAC réunis à Brazzaville (République du Congo) en mars 2019, avec l'appui multiforme de la CEA ;

- Solliciter l'appui de la CEA et de l'Office des Nations Unies des Technologies de l'Information et des Communications (UNOICT) tout en y associant des centres de recherche universitaires et des organisations du secteur privé de la sous - région, pour mettre en place **deux laboratoires d'innovations technologiques pilotes (UNTIL)** dans deux pays de la sous-région ;
- Mutualiser tous les efforts et initiatives sous régionaux de recherche et d'innovation technologiques, y compris dans le domaine du numérique, pour faciliter l'émergence d'un **pôle sous - régional d'excellence pour l'innovation**;
- Lancer des plateformes locales ou nationales d'essai du **E-commerce** pour sensibiliser les producteurs, les acheteurs et les Gouvernements au potentiel du commerce électronique et faciliter l'identification des facteurs porteurs et des contraintes au E-Commerce, en vue d'établir l'écosystème requis pour son expansion, notamment à travers la modernisation et la mise à niveau des services postaux ;
- Mettre en place des **Programmes Nationaux d'Identité Digitale** dans chaque pays de la sous-région afin d'octroyer une identité juridique à tous les citoyens au moyen de systèmes d'identification numérique efficaces, lesquels constituent des appuis d'importance stratégique pour promouvoir le commerce électronique, la protection sociale, l'inclusion financière, l'efficacité des services publics en plus d'un plus grand accès des citoyens à ces services ;
- Accélérer la mise en place du « **Gouvernement en Ligne** » (E-Gouvernement), durant les 3 prochaines années, et ceci dans chaque pays de la sous-région, afin de contribuer à la diffusion des technologies numériques au sein des entreprises et auprès des citoyens, à une plus grande transparence, à un plus grand accès aux services publiques, à plus forte mobilisation des recettes fiscales, à la réduction des coûts de transactions, à une plus grande efficacité et à l'alphabétisation numérique, tous nécessaires pour la promotion de l'économie numérique ;
- Favoriser l'accès à la **commande publique** des biens et services pour les petites et moyennes entreprises afin de favoriser leur développement économique et promouvoir le contenu local ;
- Organiser de manière régulière des **rencontres multilatérales sous régionales** sur le développement de l'économie numérique en Afrique Centrale entre les Etats membres et les opérateurs du secteur privé, tout en y associant les universités, les centres de recherche et la société civile ;
- Faciliter et appuyer l'émergence des innovations dans le domaine de la finance digitale au vu de son potentiel pour appuyer l'inclusion financière, l'emploi et la diversification économique, à la lumière des meilleures pratiques, y compris celles portant sur les cadres réglementaires, en matière de **FINTECH** et ceci en collaboration avec le secteur privé et les opérateurs de la téléphonie mobile, entres autres ;
- Finaliser, adopter et promouvoir le label « **Made in Central Africa** » pour améliorer l'image de marque des économies de la sous-région et encourager les producteurs à s'inscrire dans une démarche d'amélioration systématique de la qualité et d'innovation constante, notamment à travers l'identité digitale et les plateformes numériques ;
- S'assurer que toutes les recommandations issues de la 35^{ème} Session du CIE soient portées à l'attention des organes de décision des institutions chargées de l'intégration sous - régionale y compris la CEEAC et de la CEMAC, et que le suivi trimestriel de leur mise en œuvre effective soit effectué par les Bureaux du CIE, avec l'appui du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA ;

Remerciements

Nous, participants de la 35ème session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts d'Afrique Centrale, remercions Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement, pour avoir autorisé et appuyé la tenue des présentes assises, à Malabo, du 23 au 27 septembre 2019;

Nos remerciements vont également à l'endroit du Gouvernement et du peuple de la République de Guinée Equatoriale pour l'excellence des facilités mises à notre disposition, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous avons bénéficié durant notre séjour à Malabo ;

Enfin, nous remercions la CEA pour la parfaite organisation de l'édition 2019 du CIE et saluons le choix du thème de cette édition 2019 ; nous nous réjouissons du niveau de représentativité des participants à cette réunion, provenant des parties prenantes nationales et régionales œuvrant pour la diversification économique et le développement de l'économie numérique en Afrique Centrale.

Fait à Malabo le 27 Septembre 2019